

## Liste des métiers apparentés (recommandation)

relative au plan de formation du 25 avril 2018 pour

### **Constructrice d'installations de ventilation CFC / constructeur d'installations de ventilation CFC**

édicte le 26 janvier 2022 par la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité des métiers de la technique du bâtiment

#### **Avant-propos**

Dans l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de constructrice d'installations de ventilation / constructeur d'installations de ventilation avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 25 avril 2018, les personnes ci-après remplissent les exigences posées aux formateurs (section 6 « Exigences posées aux formateurs et nombre maximal de personnes en formation dans l'entreprise », article 10 « Exigences posées aux formateurs ») :

- a. les constructeurs d'installations de ventilation CFC justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation qu'ils dispensent ;
- b. les titulaires d'un CFC dans une profession apparentée justifiant des connaissances professionnelles requises propres aux constructeurs d'installations de ventilation CFC et d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation qu'ils dispensent ;
- c. les titulaires d'un titre correspondant de la formation professionnelle supérieure ;
- d. les titulaires d'un diplôme correspondant d'une haute école justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation qu'ils dispensent.

Afin d'aider les décideurs, la Commission pour le développement professionnel et la qualité des métiers de la technique du bâtiment a consigné dans la présente liste les **professions qu'elle estime apparentées ou non**, ainsi que les **titres qu'elle estime correspondants ou non**.

Cette liste n'est pas exhaustive et sera mise à jour au besoin.

#### **b. CFC dans une profession apparentée**

##### **Profession apparentée**

- Ferblantière / ferblantier
- Constructrice / constructeur d'appareils industriels

##### **Profession non apparentée**

- Installatrice / installateur sanitaire
- Installatrice / installateur en chauffage

**c. titre correspondant de la formation professionnelle supérieure**

**Titre correspondant**

- Contremaître en chauffage
- Contremaître en ventilation
- ES Technique du bâtiment
- Maître calorifugeuse-tôlière / maître calorifugeur-tôlier, seulement avec CFC de ferblantière / ferblantier
- Conductrice / conducteur de travaux enveloppe des édifices, seulement avec CFC de ferblantière / ferblantier

**Titre non correspondant**

- Cheffe / chef de projet en technique du bâtiment
- Conseillère / conseiller énergétique des bâtiments
- ES Domotique
- ES Energie et environnement
- Spécialiste en ventilation de confort
- Contrôleuse / contrôleur d'installations de gaz et d'eau potable
- Projeteuse / projeteur en enveloppe du bâtiment
- Fontainière / fontainier
- Cheffe / chef de projet en domotique
- Maître en planification dans la thermique du bâtiment

**d. diplôme correspondant d'une haute école justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation dispensé**

**Diplôme correspondant**

- Bachelor of Science en génie mécanique (FHNW)

**Diplôme non correspondant**

- Bachelor of Science en énergie et techniques environnementales